

Réforme des retraites : “En réduisant son propre déficit, l’État aggrave celui des caisses !”

• Olivier Pascal Mousselard

Pour l’économiste Éric Heyer, il n’y a pas de gouffre financier qui justifie la réforme des retraites. Et détricoter le modèle social français alors que les inégalités primaires sont de 26 % est une bien mauvaise idée. Explications.

Avant que la réforme des retraites ne soit clarifiée par le gouvernement, un épais brouillard et une défiance profonde ont gagné les esprits des Français. Mais de quoi cette réforme est-elle le nom, et l’inquiétude des Français, le symptôme ? La réponse d’Éric Heyer, directeur du département Analyse et Prévision de l’Office français des conjonctures économiques, enseignant à Sciences Po Paris et à l’Université de la Méditerranée.

Cette réforme des retraites est-elle d’inspiration libérale, comme certains l’affirment ?

Les premières décisions du gouvernement Philippe – ordonnances sur le marché du travail, réforme de l’assurance chômage, fiscalité du capital... – l’étaient beaucoup plus ! Cette fois, il y a trois réformes en une : dans la première, le gouvernement essaie d’unifier et universaliser le système des retraites, en alignant les 42 régimes existants sur le privé. Dans la seconde, on passe d’un système d’annuités à un système par points. Et dans la troisième, on affirme qu’il va falloir jouer sur certains paramètres pour combler les déficits.

Aucune de ces réformes n'est libérale en soi : on reste dans un système par répartition reposant sur la solidarité, et dans un monde où la mobilité du travail augmente, entre le public et le privé par exemple, le régime universel rend beaucoup plus efficace la préservation de ses droits. Le problème, c'est qu'il pourrait aussi s'avérer plus injuste.

Dans quelle mesure ?

Quand vous unifiez le système, ceux qui avaient un régime de retraite plus avantageux deviennent perdants. Or, on avait signé un contrat avec eux, qui leur demandait d'accepter des conditions de salaire plus basses parce qu'ils bénéficieraient à terme de conditions de retraite plus avantageuses.

Typiquement, un professeur sait que son salaire n'augmentera pas beaucoup tout au long de sa carrière, mais que sa retraite sera un peu plus favorable que dans d'autres métiers. Si demain on lui retire cet avantage sans compensation, c'est la double peine. Et pour le moment, le gouvernement n'est pas très clair sur le sujet des compensations.

Il faudrait réformer pour simplifier, donc. Mais aussi pour combler un gouffre financier...

Ce deuxième argument du gouvernement pour « vendre » sa réforme n'est pas tout à fait honnête. Il prend pour référence les conclusions du COR – Conseil d'orientation des retraites – qui affirme qu'à l'horizon 2025, il y aurait entre 7 et 14 milliards d'euros de déficit. D'une part, ceci n'est pas un gouffre. D'autre part, ce déficit n'est pas lié pour l'essentiel à l'augmentation des dépenses de retraites mais au fait que les recettes... baissent ! Et si elles baissent, ou ne progressent pas assez vite, c'est parce que l'État a pris des décisions cavalières en défiscalisant les heures supplémentaires, longtemps sujettes aux cotisations-retraite. Normalement l'État aurait dû compenser le manque à gagner pour les caisses, mais il ne l'a pas fait. En outre, la masse salariale de la fonction publique progresse moins vite que prévu parce que le gouvernement a gelé le point de la fonction publique et n'a pas remplacé les nombreux départs de fonctionnaires – il y a donc moins de recettes à la clef. En diminuant la masse salariale, l'État réduit donc son propre déficit mais aggrave celui des caisses de retraites... Alors que les dépenses de retraite, loin d'exploser, sont en légère baisse !

Un autre « spectre » est souvent avancé pour justifier la réforme : les Français ne travailleraient pas assez longtemps...

Tout dépend de ce qu'on appelle « travailler longtemps ». Au cours d'une année, un Français travaille en effet en moyenne 10 % de plus qu'un Allemand. Pourquoi ? Parce que les Français ont beaucoup moins recours au temps partiel qu'en Allemagne, ou aux Pays-Bas : dans ce dernier pays, 49 % des salariés ont recours au temps partiel, contre 18 % seulement chez nous. En revanche, le nombre d'années travaillées par un Français est, c'est vrai, moins important que chez nos voisins, parce que les Français arrivent plus tard sur le marché du travail et en sortent plus tôt. Pour y remédier, il faudrait donc inciter les Français à démarrer plus tôt leur carrière et les entreprises à garder

plus longtemps leurs salariés. Ce n'est pas parce qu'on dira « il faut travailler 43 ou 44 ans » qu'on y arrivera ! Il faut comprendre pourquoi les entreprises se débarrassent de leurs salariés à partir de 55 ans et lancer des politiques adéquates. Et si on veut que les jeunes entrent plus tôt sur le marché du travail, il va falloir remettre en valeur un certain nombre de métiers pour que ceux qui le souhaitent puissent s'orienter vers des filières plus courtes.

Les corps intermédiaires, qui mènent la mobilisation, ne semblent plus avoir voix au chapitre...

Depuis qu'Emmanuel Macron est arrivé à l'Élysée, les corps intermédiaires sont « squizzés ». C'était évident avec les ordonnances du marché du travail, décidées sans consultation des partenaires sociaux ; sur l'assurance chômage aussi, avec cette lettre de cadrage envoyée par le gouvernement aux mêmes partenaires sociaux, qui normalement gèrent l'Unedic... Le président de la République, c'est clair, souhaite nationaliser tout le système paritaire, et que les partenaires sociaux ne soient plus partie prenante de ces décisions.

On sent une tension chez les économistes, entre les partisans d'une « realpolitik » économique focalisés sur les comptes, la dette et les grands équilibres, et ceux qui, derrière [Thomas Piketty](#), affirment que seule une politique fiscale radicale peut réduire les inégalités. Où vous situez-vous dans ce débat ?

Même si je ne suis pas d'accord avec tout ce que dit Piketty, je pencherais plutôt de son côté. Reprenons la phrase d'Emmanuel Macron : « *Avec tout le pognon de dingue que l'on dépense, on a tout de même un taux de pauvreté élevé !* » Avant d'ajouter : « *Il vaut mieux faire du préventif que du curatif.* » Cette dernière phrase est juste ! Quand on regarde les statistiques de l'OCDE, les inégalités primaires – c'est-à-dire l'écart de richesse entre Français avant que l'État ne s'en mêle – sont extrêmement élevées en France. Avant transfert, 26 % des Français vivent en-dessous du seuil de pauvreté ! Mais ensuite, le système redistribue : on passe de 26 à 10 % de la population en-dessous du seuil, ce qui fait de la France un des pays les moins inégalitaires de l'OCDE... Alors c'est vrai, le « pognon de dingue » ne permet pas d'annuler la pauvreté – mais il la réduit tout de même considérablement. Et si vous coupez ces transferts tout en détricotant le modèle social, avant même d'avoir corrigé les inégalités primaires, vous prenez de très gros risques. Pourquoi les Français sont-ils si inquiets, alors qu'ils jouissent d'un système plutôt plus protecteur qu'ailleurs ? Parce qu'on détricote ce système sous leurs yeux. On peut faire des réformes. Mais tant qu'on n'aura pas réduit ces inégalités primaires, il ne faut pas toucher au modèle social.